



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 14 décembre 2015 à 19 h 15 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{me} et MM. les conseillers André Claveau, Pauline Mercier, Jean Lalande, Vincent Roy, Roger Noisieux et Rico Laguë, sous la présidence du maire, M. Josef Hüsler, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Première période de questions

Les sept personnes présentes ne posent aucune question.

2015-486 Lettre de convocation du maire

La lettre du maire convoquant cette séance extraordinaire est déposée.

2015-487 Rapport de signification de l'avis spécial aux membres du conseil

Le rapport de signification de l'avis spécial de convocation à la présente séance est déposé.

2015-488 Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil sont présents;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté en retirant le point suivant :

17. Réfection des filtres de la station de traitement d'eau - Octroi du contrat

et en ajoutant les points suivants :

21. Modification à la résolution 2015-452 - Réclamation de M. Daniel Gagné
22. Paiement de factures - Dossier du chemin Gaudreau
23. Obtention d'une carte de crédit

Réglementation

2015-489 Adoption du Règlement 488 concernant la collecte des déchets solides et des matières recyclables

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 7 décembre 2015;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau



ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 488 concernant la collecte des déchets solides et des matières recyclables* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2015-490

Adoption du Règlement 489 concernant la circulation et le stationnement (RM-330)

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 7 décembre 2015;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 489 concernant la circulation et le stationnement (RM-330)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE la Ville de Farnham désigne le directeur du Service des travaux publics à titre d'autorité compétente aux fins d'application des articles 10, 13, 14, 16 et 60 du *Règlement 489 concernant la circulation et le stationnement*.

2015-491

Adoption du Règlement 490 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2016

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 7 décembre 2015;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 490 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2016* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2015-492

Adoption du Règlement 491 décrétant un programme de revitalisation pour certains secteurs de la Ville de Farnham et l'octroi de subventions de taxes en vue de la construction de bâtiments résidentiels pour l'année 2016

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 7 décembre 2015;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 491 décrétant un programme de revitalisation pour certains secteurs de la Ville de Farnham et l'octroi de*



subventions de taxes en vue de la construction de bâtiments résidentiels pour l'année 2016 soit adopté suivant sa forme et teneur.

2015-493

Adoption du Règlement 492 décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2016

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 7 décembre 2015;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 492 décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2016* soit adopté suivant sa forme et teneur.

Administration générale, greffe et affaires juridiques

2015-494

Organisme de bassin versant de la Yamaska - Renouvellement d'adhésion

Document : Lettre de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska datée du 2 décembre 2015.

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham renouvelle son statut de membre de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska pour l'année 2016, au coût de 50 \$.

QUE le conseil municipal désigne M. André Claveau afin d'y représenter la Ville de Farnham.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-494.

Finances municipales

2015-495

Installation d'une borne de recharge - Pacte Brome-Missisquoi 2016

Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 4 décembre 2015.

CONSIDÉRANT que la moitié des véhicules électriques en circulation au pays sont au Québec;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham est sensible à tous les efforts relatifs à la protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'émission des gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT que l'électrification des transports prendra de plus en plus d'ampleur au cours du 21^e siècle et que la voiture électrique deviendra partie intégrante du quotidien d'une partie de nos citoyens;



CONSIDÉRANT les efforts déployés pour la mise en place d'un circuit électrique à travers la province;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham souhaite montrer l'exemple en déployant les infrastructures nécessaires à l'accommodement de modes de transport moins polluants;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham pourra bénéficier de certains avantages en faisant partie du circuit électrique provincial;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham dépose une demande au Pacte Brome-Missisquoi 2016 pour l'installation d'une borne de recharge 400 V sur le territoire de la Ville de Farnham.

2015-496 Travaux de clôtures au nouveau terrain de baseball - Paiement 1

Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 4 décembre 2015.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 1 des travaux de clôtures au nouveau terrain de baseball à la compagnie Clôtures et rampes DB inc. au montant de 43 627,67 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 10 % représentant la somme de 4 216,15 \$ a été effectuée sur ce paiement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-00-721.

2015-497 Augmentation de la marge de crédit

Document : Dossier de la trésorière daté du 7 décembre 2015.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal à la Caisse populaire Desjardins de Farnham, d'augmenter la marge de crédit de la Ville de Farnham de 3 000 000 \$ à 5 000 000 \$.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la trésorière, ou en son absence le trésorier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2015-498 Club de patinage artistique de Farnham - Aide financière

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 7 décembre 2015.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse au Club de patinage artistique de Farnham une aide financière de 3 465 \$ pour leur saison 2015-2016.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-30-970.



2015-499 Hockey mineur de Farnham - Aide financière

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 7 décembre 2015.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse au Hockey mineur de Farnham une aide financière de 8 330 \$ pour leur saison 2015-2016.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-30-970.

2015-500 Club de patinage de vitesse de Farnham - Aide financière

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 7 décembre 2015.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse au Club de patinage de vitesse de Farnham une aide financière de 350 \$ pour leur saison 2015-2016.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-30-970.

Traitement des eaux

2015-501 Achat de produits chimiques 2016

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 4 décembre 2015.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham fait partie d'un regroupement pour l'achat de produits chimiques;

CONSIDÉRANT la procédure d'appel d'offres publiques effectuée à cet effet par la Ville de Cowansville;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham achète les produits chimiques suivants pour l'année 2016 :

Produit	Fournisseur	Prix (Excluant les taxes)	Quantité approximative
Chlore (Cylindre 907,2 kg)	Brenntag Canada inc.	0,995 \$/kg	10 000 kg
Soude caustique (Liquide en vrac)	Univar Canada ltée	620 \$/t.m.s.	30 t.m.s.
Charbon actif en poudre (Super sac 500 kg)	Chemco inc.	1,233 \$/kg	5 500 kg
Permanganate de potassium (Seau de 25 kg)	Cleartech industries inc.	4,59 \$/kg	1 400 kg



Produit	Fournisseur	Prix (Excluant les taxes)	Quantité approximative
Sulfate d'aluminium - ALUN (Liquide en vrac)	Kemira water solutions Canada inc.	370,73 \$/t.m.s.	140 t.m.s.
Polymère AF-1903	Axchem Canada ltée	5,27 \$/kg	550 kg
Polymère Flomax 3221	Constant America inc.	4,40 \$/kg	6 200 kg
Anticorrosion ENV 24P10 (Liquide en vrac)	Environor inc.	4,75 \$/kg	6 500 kg
Coagulant PAX-XL-6 (Liquide en vrac)	Kemira water solutions Canada inc.	0,35 \$/kg	60 000 kg

QUE cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-412-00-635 et 02-414-00-635.

Travaux publics

M. Roger Noiseux se retire et s'abstient de prendre part aux délibérations et de voter sur la prochaine décision.

2015-502

Passage à niveau de la rue Jacques-Cartier Nord - Engagement municipal

Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 1^{er} décembre 2015.

CONSIDÉRANT que la compagnie Central Maine & Quebec Railway a accommodé la réalisation des travaux devant être faits à proximité et sous le passage à niveau visé;

CONSIDÉRANT que la compagnie Central Maine & Quebec Railway a consenti à ne pas remettre le passage à niveau en place, pour le moment, puisque l'avenir de ce tronçon ferroviaire est incertain;

CONSIDÉRANT que les travaux de remise en place des voies auraient dû être effectués si cette voie était toujours en fonction;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham s'engage, advenant la nécessité de réinstaller le passage à niveau 0.20 de la subdivision Stanbridge, à défrayer les travaux suivants :

- Travaux d'asphaltage (Enlèvement des matériaux et ajustement du pavage avec le passage à niveau).
- Travaux de correction pour les trottoirs.
- Travaux d'ajustement du niveau de la voie (S'il y a lieu).



- Travaux de petite signalisation.

Services techniques et développement

2015-503

Demande de dérogation mineure - Lot 4 355 235 du cadastre du Québec - 133, rue Jacques-Cartier Nord

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 9 novembre 2015.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant cette demande a été publié dans le journal L'Avenir & Des Rivières le 25 novembre 2015;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal approuve la demande de dérogation mineure de M. Rosaire Dupuis, propriétaire du lot 4 355 235 du cadastre du Québec sis au 133, rue Jacques-Cartier Nord, visant à permettre la construction d'un garage isolé d'une superficie de 125,5 m², alors que les dispositions du *Règlement 458 de zonage* exigent une superficie maximale de 60 m².

2015-504

Quartier des Braves - Rue Baron, phase 1 - Réception provisoire

Document : Dossier du directeur des Services techniques et du développement daté du 1^{er} décembre 2015.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue la réception provisoire des travaux d'infrastructures de la rue Baron, phase 1 en date du 24 novembre 2015.

QUE la délivrance de permis de construction soit autorisée pour les lots 5 812 701, 5 812 702, 5 812 703, 5 812 704, 5 812 705, 5 812 706, 5 812 707, 5 812 708, 5 812 709, 5 812 710 et 5 812 711 du cadastre du Québec.

QUE 50 % de la garantie financière déposée par le promoteur lors de la signature de l'entente soit libérée.

Ajouts

2015-505

Modification à la résolution 2015-452 - Réclamation de M. Daniel Gagné

CONSIDÉRANT qu'il avait été convenu lors des négociations que M^e Marielle Gagné serait la notaire désignée pour la rédaction de l'acte de transfert de propriété;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë



VILLE DE FARNHAM
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015

ET RÉSOLU unanimement que la résolution 2015-452 soit modifiée en remplaçant les mots « l'étude Les notaires Ménard et Paquette inc. » par « M^e Marielle Gagné ».

2015-506

Paiement de factures - Dossier du chemin Gaudreau

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes dans le dossier du chemin Gaudreau :

Facture	Entreprise	Montant
FA-75497	Agrocentre Farnham inc.	493,79 \$
FA-75498	Agrocentre Farnham inc.	802,43 \$
612431	Curtis Sayers	1 279,36 \$
612432	Curtis Sayers	538,68 \$
7085	Entreprises Benoit Blanchard	854,63 \$
7086	Entreprises Benoit Blanchard	2 663,48 \$
7009	Entreprises Benoit Blanchard	1 475,72 \$
7010	Entreprises Benoit Blanchard	1 007,81 \$
7083	Entreprises Benoit Blanchard	3 702,20 \$
700843	Entreprises Martin Blanchard enr.	975,29 \$
700844	Entreprises Martin Blanchard enr.	1 154,38 \$
700845	Entreprises Martin Blanchard enr.	1 192,85 \$
700846	Entreprises Martin Blanchard enr.	1 539,18 \$
700847	Entreprises Martin Blanchard enr.	1 077,41 \$
233773	Excavation Curtis Sayers inc.	925,85 \$
1107	Ferme du Triangle senc	517,16 \$
180	Jos 10-04 transport inc.	4 281,44 \$
262576	Lee Sayers	1 324,49 \$
3097	Marcel Poutré transport	956,71 \$
0752	Transport Claude	925,87 \$
0753	Transport Claude	1 010,04 \$
0754	Transport Claude	925,87 \$
0755	Transport Claude	1 032,49 \$
0756	Transport Claude	771,55 \$
15369	Transport DM Choquette	22 217,40 \$
15386	Transport DM Choquette	21 605,77 \$
117842	Transport Roger Laplante	981,99 \$
117843	Transport Roger Laplante	981,99 \$
117844	Transport Roger Laplante	1 063,34 \$
256472	William Sayers	1 279,37 \$
Total :		79 468,54 \$

2015-507

Obtention d'une carte de crédit

CONSIDÉRANT le départ de M^{me} Roxanne Roy Landry pour un congé de maternité;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise M. Yves Deslongchamps, directeur par intérim du Service des loisirs, culture et tourisme, à détenir une carte de crédit Visa de la Ville de Farnham.

QUE M^{mes} Josianne Monty et/ou Denise Thibeault soient autorisées à faire les démarches nécessaires à cette fin.



Seconde période de questions

Les sept personnes présentes posent des questions sur le sujet suivant :

- Pourquoi ne pas donner des mandats aux notaires de Farnham?

La séance est levée à 19 h 27.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Josef Hüsler
Maire